

*Présentation de projets de loi***M. WEATHERHEAD—LES SANCTIONS POUR CONDUITE EN ÉTAT D'ÉBRIÉTÉ**

**M. David Weatherhead (Scarborough-Ouest):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter une pétition signée par 597 étudiants du Cardinal Newman High School de la ville de Scarborough, Ontario. Les pétitionnaires appuient entièrement les changements, proposés au Code criminel du Canada, dans le projet de loi C-19 dont la Chambre est actuellement saisie, qui permettraient d'imposer des sanctions plus sévères pour l'ivresse au volant. A ces causes, les pétitionnaires exhortent la Chambre des communes à adopter les articles du projet de loi C-19 relatifs à la conduite en état d'ébriété le plus tôt possible.

**M. SCOTT (VICTORIA-HALIBURTON)—LA LOI RELATIVE AU DIVORCE**

**M. W. C. Scott (Victoria-Haliburton):** Monsieur le Président, j'ai le devoir et le plaisir de présenter une pétition signée par un certain nombre d'électeurs de ma circonscription, membres du groupe Oakwood Pastoral Charge de l'Église Unie du Canada. Ces pétitionnaires, convaincus que la famille est la pierre angulaire et le fondement de la société, s'opposent à tout moyen visant à faciliter et à accélérer le règlement des requêtes en divorce. Selon eux, toute mesure tendant à réduire les frais et les souffrances qu'entraîne le divorce risque d'en accroître la fréquence et de détruire la famille—le tissu même de notre société.

\* \* \*

**LA LOI CONSTITUTIONNELLE DE 1867****MODIFICATION CONCERNANT LA FONCTION DE PREMIER MINISTRE**

**M. Bill Yurko (Edmonton-Est)** demande à présenter le projet de loi C-244, tendant à modifier la loi constitutionnelle de 1867 (durée du mandat du premier ministre).

**M. le Président:** La Chambre permet-elle au député de présenter le projet de loi?

**Des voix:** D'accord.

**M. Yurko:** Monsieur le Président, il est essentiel d'insérer dans la Constitution du Canada des dispositions à l'égard du poste de premier ministre. Ce projet de loi a pour but d'énoncer les qualités minimales requises pour devenir premier ministre du Canada. Il limite également à dix ans le mandat d'un premier ministre et donne au gouverneur général le pouvoir de lui faire prêter serment et de le démettre de ses fonctions s'il n'est plus apte à les assumer.

(La motion est adoptée, le projet de loi est lu pour la 1<sup>re</sup> fois et l'impression en est ordonnée.)

**M. le Président:** Quand le projet de loi sera-t-il lu pour la deuxième fois? A la prochaine séance de la Chambre?

**Des voix:** D'accord.

**QUESTIONS AU FEUILLETON**

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

**M. John Evans (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, nous répondrons aujourd'hui aux questions n<sup>os</sup> 96 et 682.

[Texte]

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES—LES EMPLOYÉS AFFECTÉS AUX RELATIONS PUBLIQUES**

Question n<sup>o</sup> 96—**M. Howie:**

Combien de personnes affectées aux relations publiques, aux relations avec les médias ou à la publicité la Société canadienne des postes emploie-t-elle?

**M. Normand Lapointe (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** La Société canadienne des postes m'informe comme suit: Les Postes canadiennes emploient 48 personnes œuvrant dans le secteur des relations publiques, de la publicité ou des relations avec les médias. Vingt travaillent au siège social et 28 dans les divisions.

**LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES—LE COMITÉ CONSULTATIF SUR LES TIMBRES-POSTE**

Question n<sup>o</sup> 682—**M. Clark (Yellowhead):**

Le comité consultatif philatélique de la Société canadienne des postes a-t-il rejeté un projet d'émission, en 1984, d'un timbre commémorant le 100<sup>e</sup> anniversaire de l'arrivée des femmes à l'Université McGill et, si oui, pourquoi?

**M. Normand Lapointe (secrétaire parlementaire du ministre du Travail):** La Société canadienne des postes m'a fait savoir qu'en effet, le Comité consultatif sur les timbres-poste a rejeté le projet d'émission d'un timbre pour marquer le centième anniversaire de l'arrivée des femmes à l'Université McGill parce que l'Université McGill n'a pas été la première université canadienne à accorder l'admissibilité aux femmes et le Comité a donc jugé qu'il n'était pas approprié d'émettre un timbre pour marquer cet anniversaire.

[Traduction]

**M. Evans:** Monsieur le Président, je demande que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**M. le Président:** On a répondu aux questions énumérées par le secrétaire parlementaire. Les autres questions restent-elles au *Feuilleton*?

**Des voix:** D'accord.

**Des voix:** Non.

**M. Robinson (Burnaby):** Monsieur le Président, nous avons dit non.

**M. le Président:** Je rappelle à la Chambre que ce refus aura pour conséquence celle de faire disparaître toutes les questions du *Feuilleton*. Est-ce que c'est bien cela que souhaitent les députés?

**Des voix:** Non.

**M. le Président:** Ce sera là la conséquence du refus de permettre que les autres questions restent au *Feuilleton*.

**M. Evans:** Si elles ne restent pas au *Feuilleton*, elles disparaîtront.